

Parents & enfants

SOMMAIRE >>> DOSSIER P. 13 à 15 >>> MÉTÉO-JEUNES : Le faux rap vulgaire de Michaël Youn P. 15

>>> LIEN DE FAMILLE, SÉLECTION ET CHRONIQUE P. 16

Dès la petite enfance, miser sur la diversité

Quand les structures d'accueil de la petite enfance prennent en compte toutes les formes de différence, elles contribuent à construire une société plus juste et plus humaine

E

t s'il n'y avait pas d'âge pour commencer à tisser le lien social sans lequel aucune société ne saurait tenir debout ? À peine le petit d'homme a-t-il dévoilé son visage aux traits uniques, à peine a-t-il été nommé et inscrit sur un registre d'état civil que déjà des gens se parlent, communiquent, échangent à son propos. La mère, le père, bien sûr, la grand-mère, les frères, les sœurs, cousins, cousines... mais aussi très vite le pédiatre, l'équipe de PMI, la nounou ou les professionnels de la crèche entrent dans la ronde. Quels que soient la couleur de sa peau, l'histoire de sa naissance, son héritage génétique et psychologique, son état de santé, ses conditions de vie, l'enfant tisse sa toile. Unique, comme lui, mais aussi plus ou moins fragile. On le sait, les chances de s'intégrer dans la société et d'y trouver sa place, à la fois heureuse et efficace, sont inégales. «*En France, il vaut mieux naître blanc, riche et en bonne santé que noir, pauvre et malade*», concluent invariablement les enquêtes sociologiques. Mais on peut tenter de réduire les injustices. Affaire de conviction et de volonté individuelle autant que collective. Les enseignants des classes maternelles et du primaire le savent depuis longtemps. Et s'ils divergent entre eux sur le bénéfice à espérer d'une entrée à l'école à 2 ans, tous s'accordent pour affirmer que c'est dans le vivre-ensemble que la justice sociale progresse.

Après tout, pourquoi attendre l'âge de la maternelle pour penser la socialisation des enfants en ce sens ? Certains professionnels œuvrant dans les structures d'accueil de la petite enfance n'attendent pas, justement. Ceux-là mêmes qui défendent l'accès de tous les enfants et de toutes les familles, y compris les enfants porteurs de handicap et les familles rencontrant des difficultés multiples. Ainsi, Françoise Lourfoux, directrice d'une structure multi-accueil à Montreuil (Seine-Saint-Denis), se bat pour qu'aucun enfant ne se sente exclu de sa «*maison d'enfants*», car, dit-elle, «*la société doit construire un vivre-ensemble riche de différences et non formaté au plus petit dénominateur commun, le plus tôt possible*». Et d'évoquer, le sourire



Crèche multi-accueil à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Pour la plupart des éducateurs, c'est dans le vivre-ensemble que la justice sociale progresse.

aux lèvres : «*Quand vous voyez une maman franchir la porte de la crèche avec son enfant handicapé dans les bras, ou une autre qui ne parle pas français, ou encore un père en recherche d'emploi depuis trois ans, vous avez le sentiment de mettre un peu de solidarité et de justice dans*

« L'accueil des tout-petits, leur socialisation dépendent de la manière dont les parents se sentent eux-mêmes accueillis tels qu'ils sont. »

notre société. » Peut-être aussi est-ce un bon moyen d'éviter le repli solitaire ou communautariste de certaines familles.

En janvier 2008, l'Acepp (1), qui soutient depuis 1980 la création de lieux d'accueil petite enfance impliquant tous les enfants et leurs parents dans les quartiers, organisait un colloque européen qui avait pour thème l'enjeu que représente la prise en compte de la diversité dès la petite enfance. À l'occasion de cette rencontre,

Michel Vandebroek, chercheur à l'université de Gand (Belgique) et cofondateur du réseau Decet (2), n'a pas hésité à enfoncer le clou : «*Dans un monde marqué par l'intolérance et les inégalités, il nous faut, dans nos structures d'accueil, relever en urgence le défi de la diversité et de l'inclusion sociale.* »

C'est qu'aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, la diversité est partout. Elle porte sur l'origine ethnique, sociale, sur la santé, sur le modèle familial ou tout simplement la culture familiale. Et trop souvent, ces différences représentent pour les parents des freins à l'intégration de leur enfant. Telle Adila, originaire du Bénin, qui, avec ses cinq enfants dont un petit de 7 mois, vit à Marseille. Adila exprime ses difficultés avec simplicité mais aussi une certaine tristesse dans les yeux : «*La crèche, c'est pas fait pour moi, ni pour mon bébé. C'est pour les Français qui parlent bien, qui sont bien habillés. Alors, je reste à la maison, je ne peux pas travailler.* » Et lorsqu'on lui demande les raisons d'un tel renoncement, elle répond du tac au tac : «*Moi, je ne peux pas laisser mon enfant, comme ça, à la porte. Chez nous, on ne donne pas les enfants à des inconnus et je ne saurai pas défendre mes habitudes...* » Autre exemple, celui de Saïda, en situation admi-

nistrative compliquée, qui avoue à voix basse : «*Je ne mets pas Medhi à la crèche, car nous ne voulons pas avoir à faire avec l'assistante sociale, ni à la puéricultrice...* » Ou encore, Sabine, mère d'un petit Louis, poly-

handicapé, qui regrette que la crèche la plus proche de chez elle ne soit pas organisée «*pour accueillir des enfants comme le (sien)* ». *Ce serait pourtant tellement bien, >>>*

(Suite page 14.)

REPÈRES

L'évolution des crèches

- ▶ **XIX^e siècle** : les crèches sont conçues pour les mères de milieu populaire qui travaillent.
- ▶ **À la fin du XIX^e siècle**, l'hygiénisme et la médicalisation organisent la vie des crèches.
- ▶ **À partir de 1968**, les crèches s'ouvrent à la dimension psychologique, à l'éducatif et aux parents.
- ▶ **En 1974**, les crèches accueillent les «*enfants sains*» et sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Les haltes-garderies accueillent, à l'heure, les enfants dont les parents ne travaillent pas.
- ▶ **En 1975**, la loi sur les personnes handicapées aborde la question de l'intégration en milieu ordinaire des jeunes enfants. Création des centres d'action médico-sociale précoce et premières intégrations d'enfants handicapés dans les haltes-garderies.
- ▶ **Le décret du 1^{er} août 2000 est révisé le 20 février 2007 sans que le fond change** : les «*lieux de garde*» deviennent «*des lieux d'accueil*» dont aucun enfant, aucune famille ne doit être exclu(e). Il ne s'agit plus de garder en crèche les enfants dont les parents travaillent, mais d'accueillir tous les enfants et toutes les familles. Il ne s'agit plus d'accueillir des enfants en bonne santé, mais de concourir aussi à «*l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique*». Les parents doivent avoir leur place dans chaque lieu d'accueil qui est tenu de les accompagner dans leur fonction éducative.

►►► Dès la petite enfance, miser sur la diversité

►►► pour lui, pour nous, pour les autres, qu'il grandisse avec ceux qui sont valides. » Autant de confidences qui font dire à Olivia Sautier, pédiatre psychanalyste à Cambrai, que « l'accueil des tout-petits, leur socialisation dépendent de la manière dont les parents se sentent eux-mêmes accueillis tels qu'ils sont, avec leurs besoins spécifiques, leurs habitudes, leurs savoir-faire, leur culture et leurs valeurs ».

Reste qu'une telle démarche nécessite une connaissance mutuelle entre les professionnels de la petite enfance et les familles, afin que se noue entre eux une sorte d'alliance confiante qui fasse tomber préjugés et autres barrières. Utopie diront les uns. Réalité déjà à l'œuvre, répondront ceux – parents et professionnels – qui, comme les membres du réseau de l'Acepp, travaillent sur ce modèle coopératif depuis une vingtaine d'années. De telles alliances bénéficient à chaque enfant qui se voit respecté dans son identité et dans ses besoins de socialisation. Mais elles présentent un autre avantage, et pas des moindres, celui de participer à la construction de communautés

« Jouer la carte de la diversité, c'est le meilleur moyen de prévenir les maux qui nous viennent d'une société formatée, individualiste et habitée par la peur de l'autre. »

de vie reposant sur un consensus de valeurs éducatives à promouvoir ensemble. Par les temps qui courent, où tant de familles éprouvent des difficultés à élever leurs enfants, n'est-ce pas là motif de réconfort et d'encouragement ? C'est l'avis d'Olivier Paroux, psychologue spécialiste de la petite enfance à Rennes, qui affirme : « Jouer la carte de la diversité en respectant et en accueillant toutes les familles, c'est le meilleur moyen de prévenir les maux qui nous viennent d'une société formatée, individualiste et habitée par la peur de l'autre. » Une prévention qui repose sur une forme de solidarité citoyenne et qui s'oppose radicalement à celle qui se contenterait de dépister des troubles du comportement chez le tout-petit et de les interpréter comme autant de signes prédictifs d'une délinquance future.

Les familles ont-elles conscience de cet enjeu, lorsqu'elles confient leur enfant pour quelques heures ou une journée entière à l'une de ces structures ouvertes à la différence ? Ce n'est pas certain, car l'urgence de la garde prend souvent, malgré elles, le pas sur la qualité de l'accueil. En revanche, et c'est une bonne nouvelle, les parents semblent de plus en plus désireux d'être associés au projet éducatif commun.

AGNÈS AUSCHITZKA

(1) Acepp : Association des collectifs enfants parents professionnels, 15, rue du Charolais, 75012 Paris. Tél. : 01.44.73.85.20.

Site Internet : www.acepp.asso.fr
(2) Réseau européen Decet : Diversity in Early Childhood Education and Training. Site Internet : www.decet.org



A Vénissieux, Arc-en-ciel souligne les différences pour mieux unir les enfants

Dans le quartier des Minguettes, la crèche parentale Arc-en-ciel met la pédagogie de la diversité au service du groupe

VÉNISSEIUX (Rhône)
De notre correspondant

Franchie la porte en rez-de-chaussée d'un petit immeuble d'habitation, au cœur du quartier des Minguettes, à Vénissieux, on a tôt fait de s'immerger dans le projet éducatif de la crèche parentale Arc-en-ciel. Déjà tout un programme. Sur une étagère, deux poupées russes ont été posées côte à côte. L'une est noire, l'autre est blonde. Au plafond de la grande salle de jeu pendent des lanternes chinoises, tandis que des balafons africains sont rangés dans un placard coulissant. Une paroi a été tapissée du prénom des enfants. Jérémie, « exalté de Dieu », côtoie Sami, « qui signifie meilleure éducation », ou Yasmina, « le prénom d'une chanteuse que maman adore ».

À chacun son histoire, mais tous ont les mêmes valeurs, définies collectivement par les parents et les professionnelles. « Valorisation de la personne », « souplesse de l'accueil », « diversité », « ensemble ». Illustration au déjeuner. À midi, comme quatre de ses petits camarades, Anis n'a pas mangé de viande. Lorsque l'un d'entre eux s'interroge sur ce traitement particulier, les professionnelles expliquent avec des mots simples les différentes traditions religieuses des uns et des autres. Samia Zemmit, responsable de la structure, veut croire que si

les enfants posent des questions, à mesure qu'ils avancent en âge, « c'est que nous leur en avons donné la matière, plutôt que d'être dans le déni de la différence, par crainte de les discriminer ». Le régime alimentaire fait partie des nombreux compromis passés entre parents et professionnelles, soucieuses de ne pas provoquer de « rupture éducative ». Un choix expliqué dès l'abord aux parents, et nécessitant une relation de confiance. « De peur d'être jugés, les parents nous

« Ici j'ai été accueillie comme si ma fille était l'unique enfant de la crèche. »

rappellent souvent non pas ce qu'ils font, mais ce qu'ils pensent qu'il faut faire », rapporte Samia Zemmit. Ainsi Sami, petit garçon à la mine renfrognée, n'arrivait-il pas à s'endormir dans l'obscurité et le silence des deux chambres de la crèche. On comprend peu à peu qu'il dort d'ordinaire avec sa maman. Dans un premier temps, on le couche sur un tapis, dans la salle de jeu, avant de l'installer sur une banquette basse dans la chambre. Mais jamais dans un lit à barreaux. « Ici j'ai été accueillie comme si ma fille était l'unique enfant de la crèche », résume une maman.

Pour mieux ajuster leurs pratiques, les cinq femmes composant l'équipe éducative présentent la même disparité. D'âge, de la vingtaine à la cinquantaine. De formation, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, assistante maternelle. D'origine, européenne

ou maghrébine. De sensibilité, enfin, chacune ayant ses habitudes pour endormir, nourrir ou changer les enfants.

Ces dernières années, seules deux familles n'ont pas compris cet équilibre. L'une exigeait que son fils mange à l'écart, pour ne pas risquer d'ingérer la moindre graisse animale, ce qui, selon elle, était contraire à l'islam. L'autre refusait que son enfant côtoie un enfant avec handicap... Toutes deux n'ont pas pu s'intégrer. Mais la plupart du temps, la prise en compte de la spécificité de chacun et la fréquentation de la différence effacent les préjugés. De nature réservée, Farida a fait l'expérience des vertus libératoires de la méthode : « Anis ne voulait pas de biberon. Je culpabilisais de l'allaiter très tard, jusqu'à ce que je discute avec Blanche, une maman africaine qui donnait le sein sans complexe à son petit bout jusqu'à 2 ans. » Les occasions sont nombreuses d'échanger. Lors des permanences mensuelles assurées par les parents. Ou comme dernièrement, lors de la préparation de mardi gras. Un collage de photos en témoigne sur l'un des nombreux panneaux légendés affichés aux murs. On y voit des mères à l'ouvrage sur des machines à coudre, préparant les costumes du carnaval.

Les photos font partie du matériel éducatif, permettant d'engager le dialogue avec les enfants sur les différences et les ressemblances, en un permanent aller-retour entre individuel et collectif. Même jeu sur un poster plastifié, abîmé à force de manipulation, présentant une mosaïque de familles, de visages, de conditions physiques, et légendé dans les langues du monde entier.

Cette façon de procéder témoigne de la pédagogie de la diversité, distillée par petites touches. Lors de sa première venue, voici un an, Sarah, autiste, se maintenait à l'écart. Ses camarades ne comprenaient pas les bercements systématiques de son corps, ou les petits sons qu'elle émettait. Intrigués, ils la regardaient de façon insistante. Dernièrement, une de ses camarades a essayé de l'inviter dans ses jeux, s'étonnant auprès des professionnelles qu'elle ne parle pas, malgré ses 3 ans. Une professionnelle lui a expliqué que Sarah grandissait de cette façon, mais que rien n'empêchait de jouer avec elle. Aujourd'hui, Sarah est plus disponible aux autres, sensibilisée à sa différence. De ces parcours, les enfants retirent bénéfice. « Myriam est très ouverte, témoigne Sonia, dont la fille a aujourd'hui 10 ans. Cela ne peut pas être dû qu'à son caractère et à ses gènes ! Elle n'a pas parcouru la planète, mais elle est curieuse du monde. »

BÉNÉVENT TOSSERI

Un projet ancien

La crèche parentale Arc-en-ciel est née en 1986 de l'initiative de mères de famille des Minguettes. Dans ce quartier multiculturel, la prise en compte de la diversité est dès l'origine implicite. En 1995, la crèche s'agrandit et commence à structurer son projet éducatif avec le soutien de l'Acepp (lire ci-contre). Elle accueille quotidiennement 15 enfants, âgés de 2 mois et demi à 6 ans, de 7 h 30 à 18 heures, du lundi au vendredi.

ARC-EN-CIEL : 17, av. de la Division-Leclerc, 69200 Vénissieux. Rens. : 04.78.67.79.33.

ENTRETIEN >>> **Emmanuelle Murcier**, déléguée nationale « Parentalité-diversité » à l'Association des collectifs enfants-parents-professionnels (Acepp) et membre du comité de pilotage des Reaap (1)

« Inventer une nouvelle manière d'être ensemble »

Pour Emmanuelle Murcier, c'est en favorisant l'échange entre les professionnels et les familles que l'on saura accueillir la diversité des enfants et des parents

Longtemps, seuls les enfants dont les parents avaient une activité professionnelle pouvaient être accueillis en crèche. N'était-ce pas une sorte d'injustice ?

EMMANUELLE MURCIER : En effet, et cette situation injuste a duré jusqu'à ce que le décret du 1^{er} août 2000 établisse le droit d'accès à la crèche pour tous les enfants. L'application de ce décret allait mettre fin à un système qui pénalisait de nombreuses familles, en particulier celles de milieu populaire qui sont touchées plus que d'autres par le chômage ou le travail au noir.

Presque huit ans plus tard, où en sommes-nous ?
D'abord, il a fallu implanter des lieux d'accueil dans les quartiers défavorisés. Il y en avait si peu ! Mais malgré la proximité de ces lieux d'accueil, la souplesse permise par les structures multi-accueil, l'équité financière que représente la Prestation de service unique, les familles de milieu populaire, ou étrangères, ou celles qui étaient en difficulté du fait du handicap ou de la maladie de leur enfant restaient et restent encore parfois à la porte. En fait, ces familles s'imaginent parfois être trop loin de la norme pour oser confier leur enfant. Et d'une certaine manière, leur crainte est justifiée, car beaucoup de professionnels ne sont

pas habitués à prendre en compte la diversité. À part dans les lieux où les parents sont d'entrée de jeu impliqués dans le projet d'accueil – c'est le cas du réseau de l'Acepp –, les professionnels ont tendance à appliquer les mêmes règles alimentaires ou d'hygiène, les mêmes habitudes de vie et de soin à tous les enfants, quelles que soient les pratiques de la famille. Dans ce cas, il s'agit surtout de garder les enfants sur fond de normalisation. L'enjeu d'une pédagogie de la diversité est d'accueillir chaque enfant sans lui demander de laisser sa famille, ses racines, éventuellement, son handicap ou sa maladie sur le pas de la porte. Bref laisser la diversité entrer avec l'enfant !

« Pour dépasser les désaccords, les professionnels doivent être formés à ce qu'on pourrait appeler la négociation culturelle. »

Laisser entrer la diversité, c'est relativement facile, mais comment la gérer ?

En effet, d'autant que par définition, la diversité se décline de manière multiple : origine ethnique, sociale, modèle ou culture familiale, etc. Cela suppose une pédagogie spécifique.

À quoi reconnaît-on une pédagogie de la diversité ?

À des choses toutes simples, au sourire que le professionnel adresse à chacun, au temps qu'il passe à accueillir chacun ou à l'attention qu'il manifeste à ce qui différencie

tel parent, tel enfant des autres. En fait, il s'agit d'avoir une attention personnalisée à chacun, tout en se donnant les moyens d'être ensemble, de se respecter et de se considérer mutuellement. Les professionnels ont besoin des parents pour savoir comment ils doivent s'y prendre avec leur enfant, tout en restant à leur place. « Dites-moi, racontez-moi comment vous vous y prenez pour aider votre bébé, votre petit garçon, à s'endormir ou pour le faire manger ; dites-moi, racontez-moi pourquoi chez vous, c'est très important que l'enfant soit "propre" très tôt, etc. » Une pédagogie de la diversité dans des lieux d'accueil de la petite enfance passe toujours par une relation d'échange avec la famille, fondée sur la confiance et le respect. C'est elle qui permet l'individualisation, qui est un gage de qualité pour tous les enfants !

Mais que faire quand les pratiques familiales sont incompatibles avec ce qui se fait à la crèche ?

Dans ce cas, on peut parler de choc culturel ; il peut s'exprimer à propos de l'alimentation, du sommeil, des soins corporels, etc. Pour dépasser ces désaccords, les professionnels doivent être formés à ce qu'on pourrait appeler la négociation culturelle. La démarche est toujours la même : il s'agit pour les professionnels de prendre conscience du choc et de comprendre quelles sont les valeurs, les convictions qui sont heurtées tant de leur côté que du côté des parents. Ensuite, on repère un point de négociation possible, une manière de faire un pas.

RECUEILLI PAR
AGNÈS AUSCHITZKA

(1) Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

CONSEILS

Les règles du jeu

► Franchir le pas

Pour différentes raisons, certaines familles hésitent à inscrire leur enfant dans une structure d'accueil : elles pensent que « ce n'est pas pour (elles) », que le handicap de leur enfant ne pourra pas être pris en charge, elles craignent que leurs pratiques familiales, leurs valeurs ne soient pas respectées... Mais surtout, beaucoup ignorent que les nouvelles réglementations donnent un droit d'accès à tous les enfants. Il n'existe plus de discrimination d'ordre ethnique, de sexe, ou liée à la structure familiale, la classe sociale, le handicap.

► Une étroite collaboration entre parents et professionnels

Valoriser les multiples appartenances, le vivre-ensemble dans la diversité, ne peut se faire sans l'implication des parents. L'expertise des professionnels porte sur l'organisation du vivre-ensemble et celle des parents concerne leur propre vie, leur culture, leurs souhaits pour leur enfant, la connaissance de ses besoins etc. C'est en croisant et en conjuguant ces deux expertises que la diversité des situations familiales et des contextes de vie de chacun pourra être prise en compte au bénéfice de tous.

► Un projet personnalisé

Le projet éducatif élaboré avec les parents doit permettre à chaque enfant de se sentir personnellement reconnu et accepté tel qu'il est, d'être soutenu pour développer les différentes composantes de son identité et de vivre une continuité éducative entre la maison et la crèche.

► Un projet de vie commune

C'est l'autre versant d'une pédagogie de la diversité qu'il revient aux professionnels de mettre en œuvre : une fois les pratiques de chacun reconnues, identifiées, nommées, il s'agit d'en tirer parti pour que les enfants et les familles apprennent à vivre ensemble, à s'enrichir mutuellement, à s'entraider, sans peur ni agressivité.

► Des lieux d'accueil de proximité

Pour que la structure d'accueil soit un véritable lieu de socialisation pour l'enfant et pour sa famille, les échanges et les rencontres qui ont lieu à l'intérieur de la structure doivent pouvoir se continuer à l'extérieur, dans le quartier, au supermarché, dans l'immeuble, dans la salle d'attente de la PMI ou du médecin. Seule la proximité du lieu d'accueil le permet.

A. A.



MÉTÉO-JEUNES

Les parodies au goût douteux de Michaël Youn



Fatal Bazooka, un groupe de rap créé de toutes pièces par l'animateur de télévision.

Avec ses pastiches de chansons rap, l'humoriste triomphe sur Internet et dans les cours d'école

Fous ta cagoule, Trankillement, Parle à ma main... Ces titres ne diront rien aux plus de 20 ans, mais ils sont de véritables tubes pour toute une génération d'adolescents. Au collège et au lycée, rares sont ceux qui ne connaissent pas les paroles et les chorégraphies de ces chansons loufoques, censées parodier les règles du rap « traditionnel ».

L'auteur de ces titres est le comédien Michaël Youn, davantage connu pour ses passages controversés à la télévision que pour ses talents de compositeur. L'humoriste a en effet construit sa carrière sur l'autodérision, s'imposant grâce à ses frasques lors d'une émission diffusée jusqu'en 2002 sur M6, le « Morning live ». Il a ensuite multiplié les apparitions sur petits et grands écrans, dans des œuvres qui n'ont pas marqué le septième art...

Depuis 2002, Michaël Youn s'est mis à la chanson comique, en parodiant tour à tour James Brown, les groupes de « boys band » et de rock. Sous le nom de Fatal Bazooka, un faux rappeur créé de toutes pièces, il triomphe maintenant dans un nouveau registre. En deux ans, quatre de ses parodies hip-hop se sont glissées en tête de hit-parades. Pour l'un de ses tubes, *Mauvaise foi nocturne*, il a même reçu le concours de l'une des stars de la chanson française, Pascal Obispo. Son album *T'as vu*, sorti l'été dernier, s'est vendu à plus de 300 000 exemplaires.

Ce sont les vidéos, d'abord dif-

fusées sur les sites de partage d'images sur Internet (YouTube, Dailymotion) qui ont lancé le succès. On y découvre, sur des images saccadées, un trio de rappers grotesques, encombrés d'imposantes lunettes de skis sur la tête. Le gag tourne autour de la ringardise des compositions et des chorégraphies. Le clip de l'un des titres (*Parle à ma main*) a par exemple été vu deux millions de fois avant d'être repris sur les ondes radios. Et il a été couronné en janvier dernier par un prix aux NRJ Music Awards.

À NOTRE AVIS

Réputé pour son machisme et ses excès, le rap est un style musical qui se prête volontiers à la caricature. En détourner les codes, y insuffler une dose de légèreté et d'autodérision ne devrait être que bénéfique. Le chanteur Kamini s'y est déjà essayé, avec un certain succès. Hélas, Michaël Youn n'est pas à la hauteur et son style a de quoi déplaire aux parents. L'humour qu'il développe dans ses clips n'est pas seulement « décalé » : il est aussi vulgaire. Les refrains sont entêtants, faciles à mémoriser, mais avec leurs paroles simplistes, ils ne délivrent aucun message. Surtout, le chanteur utilise dans ses parodies les mêmes recettes que les rappers qu'il prétend parodier : chanteurs agressifs hurlant à tue-tête, poses suggestives, jeunes filles serrées dans des minijupes froufrouantes... La caricature, l'humour, le second degré ne sautent pas aux yeux. Bref, Michaël Youn, qui a fait de l'exhibitionnisme à la télévision l'une de ses spécialités, ne recule devant rien... et surtout pas le mauvais goût. Ce sont justement ces excès qui attirent les adolescents.

SÉVERIN HUSSON



Retrouvez tous les cahiers

Parents & enfants

sur www.la-Croix.com